



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E128742

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2024

ÉDITÉ LE 07/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/06/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 130 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 438263717RC64

Siret : 438 263 717 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0050486 0

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN A16422161210682

Assurance Responsabilité Civile :

GAN A16422161210682

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : SARL LABY

MAISON ETCHOLA
2614 ROUTE D'AMOROTS
64120 BEGUIOS

Téléphone : 05 59 65 77 56

Portable : 06 45 64 47 49

Fax :

Site Internet : www.atelier-laby.fr

E-mail : bureau@atelier-laby.fr

Responsabilité légale :

LABY BERNARD GÉRANT

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/09/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/09/2021
o Fenêtres de toit	23/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/09/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/09/2021
o Isolation des combles perdus	23/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.